

Certificat d'affichage

Je soussigné Fabien BREUZIN, Maire de Saint-Laurent-d'Agny, certifie que l'avis d'enquête publique, portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes de Mornant, Saint Laurent d'Agny et Beauvallon en vue de l'extension de la zone d'activités économiques des Platières a été intégralement affiché sur les panneaux d'affichage communaux (5 au total) du 28 octobre 2019 au 30 novembre 2019, inclus.
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Ce document est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Laurent-d'Agny

Le 31 décembre 2019

Fabien BREUZIN,

Maire

